



UNION DES COMORES

Unité - solidarité - développement

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME
CHARGÉ DES AFFAIRES FONCIÈRES ET DES TRANSPORTS TERRESTRES

Programme Régional de Résilience Climatique (PRRC)

Financement de la BM : Subvention IDA_E191-KM

(180171 – PRRC)

TERMES DE REFERENCES POSTE DE SPECIALISTE EN COMMUNICATION

Avril 2026





1. Contexte :

Ce projet est conçu comme la première opération d'une série de projets du Programme Régional de Résilience Climatique (RCRP SOP). Le RCRP SOP est un programme à long terme visant à combler les graves lacunes dans la façon dont les pays participants sont en mesure de relever les défis complexes liés aux impacts du changement climatique sur les ressources en eau, et partant, sur leurs économies et populations.

L'objectif de développement du RCRP SOP est de renforcer la résilience des populations vulnérables aux chocs climatiques dans les pays d'Afrique orientale et australe. Pour atteindre cet objectif, le SOP vise à mettre en œuvre des investissements pour créer un environnement favorable à la résilience au travers du renforcement des capacités et des infrastructures par une série de projets progressifs qui vont se chevaucher sur une période de dix ans. Le premier projet (actuellement en préparation, RCRP SOP-1) comprend le Sud-Soudan, le Mozambique, Madagascar et les Comores, ainsi que les organisations régionales SADC et l'Initiative du Bassin du Nil (NBI), pour une enveloppe totale de 339 millions de dollars des Etats-Unis.

Les principales composantes du Projet, qui correspondent à un investissement de **5 millions de dollars US** sont les suivantes :

- *Composante 1 : Gestion des risques climatiques et financement de la réponse aux urgences*
- *Composante 2 : Investissements dans les infrastructures et leur gestion durable pour la résilience climatique*
- *Composante 3 : Protection sociale adaptative pour des communautés résilientes.*
- *Composante 4 : Gestion de projet*
- *Composante 5 : Composante de réponse d'urgence contingente (CERC)*

Les objectifs du Projet Régional sont d'améliorer la gestion des impacts climatiques en rapport à l'eau en Afrique de l'Est et australe et, en cas de Situation de Crise ou d'Urgence Admissible, d'y répondre rapidement et efficacement.

Ainsi, dans le cadre de l'exécution de ce Projet d'une durée de 5 ans et selon les directives de la Banque mondiale, une Unité de Gestion de ce Projet (UGP) sera mise en place au sein du ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme chargé des Affaires Foncières et Transports Terrestres (MATUAFTT).

Le ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme chargé des Affaires Foncières et Transports Terrestres entend engager **un(e) Spécialiste en communication.**

2. Position





Titre du poste (temps-plein)	AGENT CHARGE DE LA COMMUNICATION (ACC)
Durée du contrat (temps-plein)	Période probatoire de 6 mois, contrat de 1 an renouvelable après évaluation satisfaisante
Supérieur hiérarchique	Coordonnateur de Projet (COR)
Lieu d'affectation	Moroni

3. Profil et compétences requis

a. Diplôme

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+4 ou plus) en communication, journalisme, relations publiques, sciences sociales ou domaine équivalent.

b. Expériences professionnelles

- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la communication, de l'information ou du journalisme ; de préférence dans des projets de développement ;
- Une expérience au sein de projets financés par des bailleurs de fonds (Banque mondiale, UE, UN, etc.) est un atout majeur ;
- Avoir une expérience avérée en relations médias, production de contenus et organisation d'événements et d'excellentes capacités rédactionnelles ;
- Maîtriser les outils informatiques, les technologies de communication, ainsi que les réseaux sociaux ;
- Avoir une excellente maîtrise du français et de la langue locale, et une capacité à communiquer efficacement avec des publics divers ;
- Faire preuve d'une capacité à travailler dans des environnements institutionnels complexes, avec des interlocuteurs variés ;
- Démontrer un sens aigu de l'organisation, de l'autonomie, de la rigueur et de l'initiative.

4. Mission, rôle et responsabilités

Le Spécialiste en communication a pour mission de mettre à jour si nécessaire et d'exécuter le Plan de communication et de concevoir et mettre en œuvre la stratégie et place toute autre action de communication interne et externe requise par le projet.

a. Tâches et responsabilités

- S'approprier de la stratégie et le plan de communication du PRRC déjà élaborés et en assurer la mise en œuvre opérationnelle, en cohérence avec les objectifs du projet ;
- Assurer la visibilité du projet et de la Banque mondiale dans tous les supports de communication (print, audiovisuel, digital, événements) ;
- Concevoir, produire ou coordonner la production des outils et produits de communication grand public : supports écrits (brochures, affiches, etc.), visuels (site web, réseaux sociaux), audio-visuels





- (documentaires, films, émissions radios, etc.) destinés aux communautés et parties prenantes du projet ;
- Développer et mettre en œuvre la communication externe du projet, notamment :
 - Établir et entretenir des relations professionnelles avec les médias nationaux et locaux ;
 - Rédiger et diffuser des communiqués de presse, notes médias et contenus éditoriaux ;
 - Assurer la couverture médiatique des activités clés du projet et organiser, le cas échéant, des visites de terrain médiatiques ;
 - Assurer la veille médiatique et analyser la couverture du projet afin d'anticiper les risques et d'orienter les actions de communication
 - Organiser des rencontres avec la presse et les autres partenaires y compris la société civile et le secteur privé, en vue de permettre un partage d'informations concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités du projet ou tout autre sujet d'intérêt national lié au secteur de l'eau et de l'assainissement ;
 - Appuyer la mise en œuvre du Plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP/SEP) du projet ;
 - Travailler en étroite collaboration avec les spécialistes environnementaux et sociaux afin de garantir une communication inclusive, accessible et adaptée aux différents publics, y compris les femmes et groupes vulnérables ;
 - Faciliter les actions de communication liées aux mécanismes de gestion des plaintes et de feedback ;
 - Contribuer à l'identification, l'anticipation et la gestion des risques réputationnels liés au projet, en lien avec la couverture médiatique, les perceptions des parties prenantes et les enjeux sensibles ; alerter l'UGP en cas de risques potentiels et appuyer la préparation de messages clés, de notes d'éléments de langage et, le cas échéant, de réponses appropriées en coordination avec les partenaires concernés.
 - Appuyer l'UGP dans la communication (discours, talking points, questions et réponses pour les requêtes des médias ; notes d'information, comptes rendus, supports de présentation) ;
 - Coordonner les activités de communication avec les ministères partenaires, les prestataires et autres parties prenantes ;
 - Contribuer à la cohérence des messages diffusés par les différentes entités impliquées dans le projet.
 - Faciliter la communication interne de l'UGP
 - Contribuer à l'alimentation du système de suivi-évaluation du projet, en collectant, analysant et diffusant des informations pertinentes, afin de renforcer la communication sur les résultats, les progrès et les impacts des activités mises en œuvre.
 - Exécuter toutes autres tâches confiées par le Coordonnateur de Projet, et qui sont en relation avec les tâches définies dans les présents TDR.

5. Livrables

- Outils de communication du projet (brochures, affiches. Site web, vidéos, articles de presse, émissions de radio...) notes, rapports, documents requis pour la mise à jour et mise en œuvre des plans de communication, mobilisation de parties prenantes, etc.

